

RFC 2345 : Domain Names and Company Name Retrieval

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 13 Février 2007

Date de publication du RFC : Mai 1998

<http://www.bortzmeyer.org/2345.html>

Un problème récurrent sur le Web est de trouver le site Web d'une entité (administration, association, entreprise) dont on connaît le nom. Ce RFC propose un nouveau protocole spécialisé dans cette tâche, protocole qui n'a eu aucun succès bien que des idées analogues continuent à se manifester de temps en temps.

Actuellement, les utilisateurs dépendent de trucs plus ou moins efficaces : par exemple, ajouter `.com` au nom de l'entité et taper cela dans un navigateur. Mais `.com` voit de nombreuses collisions de noms (<<http://www.mont-blanc.com/>> n'est ni le stylo, ni la crème dessert) et le DNS ne peut renvoyer qu'une seule réponse. Et il y a d'autres TLD que `.com`.

Une autre solution est de taper le nom de l'entité cherchée dans un moteur de recherche comme Exalead. Cette fois, en cas d'ambiguïté, on peut avoir plusieurs réponses, mais on risque aussi de trouver des sites Web qui parlent de l'entité en question mais qui ne sont pas gérées par elle. Pire, à quelques jours d'intervalle, on peut tomber sur des sites complètement différents, le moteur de recherche ayant entretemps mis son index à jour.

Notre RFC proposait donc, et je crois que c'est la première fois que c'était explicite, un système de mots-clés. Un serveur spécialisé écoute des requêtes et, si la requête correspond à un mot-clé enregistré, il renvoie une liste d'URL, pour que l'utilisateur puisse choisir (ce qui ne convient donc qu'aux protocoles synchrones, donc pas au courrier électronique). Pour simplifier, le RFC propose que le protocole utilisé soit le classique whois, normalisé dans le RFC 3912¹.

Ce RFC expérimental n'a connu aucun succès et je ne crois pas qu'il y aie eu de déploiement significatif. Le service qui avait été créé par les auteurs du RFC, `companies.mci.net`, n'existe plus. Si, du point de vue technique, ce protocole très simple ne pose aucun problème, les auteurs avaient soigneusement évité toutes les questions non-techniques comme « Qui gèrera le registre des mots-clés ? » ou bien « Puis-je enregistrer une société Harry Potter alors que c'est déjà une marque déposée ? ».

Mais l'idée refait son chemin de temps en temps, en général poussée par des sociétés qui tentent de vendre, littéralement, du vent. Elles créent un registre de mots-clés, conçoivent un protocole, développent un greffon pour Internet Explorer et veulent ensuite vendre des mots-clés aux naïfs.

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <http://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <http://www.ietf.org/rfc/rfc3912.txt>